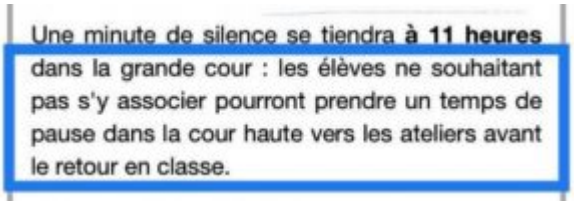
Minute de silence en hommage à Samuel Paty dans les lycées : elle ne serait pas obligatoire pour tous écrit un proviseur (Màj : le ministère a fait savoir au proviseur qu'elle est obligatoire)

01/11/2020 à 11h38


Une minute de silence se tiendra **à 11 heures** dans la grande cour : les élèves ne souhaitant pas s'y associer pourront prendre un temps de pause dans la cour haute vers les ateliers avant le retour en classe.

[…] Contacté ce samedi après-midi par *Le JSL*,Marc Aubert, proviseur du LPO Léon-Blum, confirme que ce message a bien été envoyé mais annonce immédiatement : "Il est en train d'être corrigé. Le ministère a fait savoir que la participation était obligatoire." Le proviseur explique ce qui a motivé la formule mentionnée dans son premier mail : "J'étais initialement parti sur le mode de 2015 (après les attentats de Charlie Hebdo, NDLR) en priorisant la sérénité et la sincérité des participants pour éviter les troubles." […]

Le Journal de Saône et Loire

René Chiche est professeur de philosophie, Vice-président Action & Démocratie CFE-CGC, membre du Conseil supérieur de l'éducation, Référent Agrégés Action & Démocratie.

> *"Les élèves ne souhaitant pas s'associer [à la minute de silence] pourront prendre un temps de pause dans la cour haute avant le retour en classe" !*
> *Voilà comment on s'apprête à tuer Samuel Paty une seconde fois dans les établissements scolaires !*
> *Par lâcheté.*
> *Par faiblesse. pic.twitter.com/mtaCS6cwCw*
>
> *— René Chiche (@rene_chiche) November 1, 2020*

Aujourd'hui sur Fdesouche :

Minute de silence pour Samuel Paty dans les écoles de France, Blanquer prévient : « Nous n'accepterons pas qu'elle ne soit pas respectée »

Grèce : une minute de silence sera observée par tous les élèves du pays en hommage à Samuel Paty, "défenseur des valeurs universelles"